

# AVEN DES MURETTES

X-702,64 Y-141,75 Z-265

**ACCES** Il faut se rendre aux vignes qui se trouvent dans la plaine du Conseil Légitime. La cavité s'ouvre à 150 mètres au sud-est, de l'extrême angle Sud Ouest de la vigne. L'ouverture se présente sous forme d'une petite canole à une vingtaine de mètres au dessus d'une doline herbeuse située au fond du talweg.

**HISTORIQUE** Aucun renseignement sur cette cavité déjà ouverte.

**DESCRIPTION** Une entrée allongée (2x0,7) donne accès à un petit ressaut qui débouche sur une galerie inclinée. Celle-ci tourne à gauche, et est prolongée par une conduite forcée surcreusée qui donne dans une petite salle. Sur la droite, une autre conduite forcée surcreusée, mais plus petite cette fois, mène par un ressaut vertical à une autre salle. Au bout à droite, une petite galerie entrecoupée de deux sévères étroiture débouche sur un grand ressaut entrecoupé d'un palier. Le fond se présente sous la forme d'une galerie inclinée se finissant sur une très sévère étroiture. L'ensemble est assez boueux et irrespirable. Il est déconseillé d'y aller.

Dans la galerie d'entrée au pied du ressaut, un joli tronçon de galerie remonte à la surface. D'autre part, au dessus du grand ressaut du fond, une cheminée n'a pas été remontée.

Dans la partie supérieure, on note la présence de Chauves-souris

**EQUIPEMENT** Aucun équipement nécessaire, tous les ressauts se font facilement en escalade.

**OBSERVATIONS** On observe un petit courant d'air qui ventile la cavité et semble venir de la cheminée qui s'ouvre au dessus du grand ressaut de -17. Au dessous, la cavité est totalement gazée et la continuation du fond intravaillable.

